



Ministère
de la Sécurité
publique



La sécurité civile au Québec

Avril 2018

Lyne Marcotte, conseillère en sécurité civile
Direction régionale de la sécurité civile
et de la sécurité incendie du Saguenay-Lac-Saint-Jean

Plan de présentation

- La Loi sur la sécurité civile
- Le Plan national de sécurité civile (PNSC)
- Le système québécois de sécurité civile
- Le Plan d'action en matière de sécurité civile relatif aux inondations



La Loi sur la sécurité civile



La SÉCURITÉ CIVILE est un ensemble de mesures qui visent à :

- Éviter qu'un sinistre se produise ou en atténuer les effets
- Permettre de protéger les personnes et les biens lors d'un sinistre
- Favoriser le retour à la normale à la suite d'un sinistre

La *Loi sur la sécurité civile*



L'objectif principal visé par la Loi sur la sécurité civile est de réduire la vulnérabilité face aux sinistres en utilisant les moyens suivants :

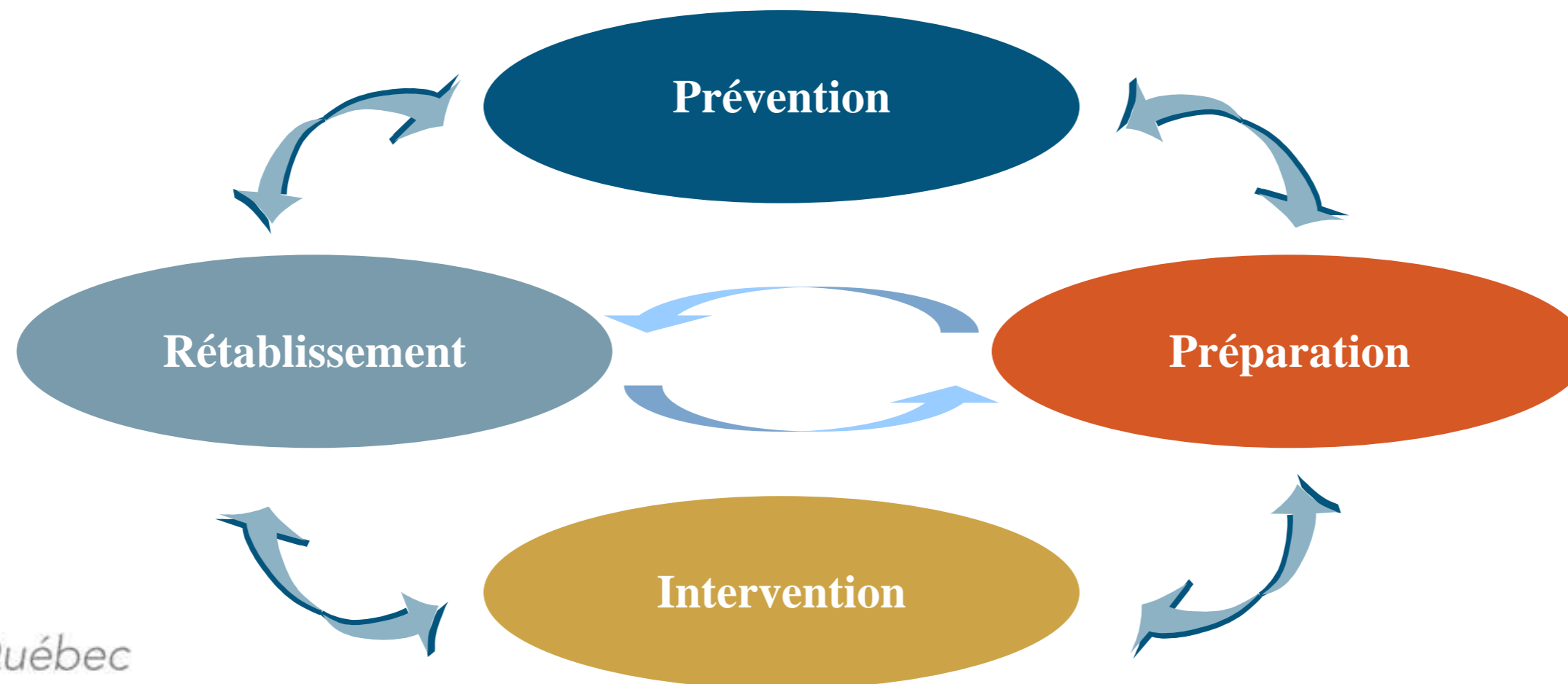
- **INTRODUIRE** une approche de gestion globale des risques de sinistre
- **RESPONSABILISER** toutes les personnes
- **OPTIMISER** l'utilisation des ressources
- **INDEMNISER** plus efficacement

La *Loi sur la sécurité civile*



Les quatre dimensions de la Loi sur la sécurité civile

- Cette loi a pour objet la protection des personnes et des biens contre les sinistres par les mesures suivantes :



Le Plan national de sécurité civile (PNSC)



Les OBJECTIFS du PNSC

- Prévenir les sinistres majeurs ou tenter d'en atténuer les conséquences
- Être mieux préparé à y faire face
- Soutenir les citoyens et les municipalités lors de sinistre majeur
- Favoriser la concertation en cas d'intervention et accélérer le rétablissement

Le Plan national de sécurité civile (PNSC)



Les 15 MISSIONS du PNSC pour une utilisation maximale des ressources

- Un partage des responsabilités entre les m/o en fonction de leurs compétences respectives
- Une organisation des ressources gouvernementales pour la réponse à des besoins susceptibles de se manifester lors d'un sinistre

Le Plan national de sécurité civile (PNSC)



Les 15 MISSIONS du PNSC

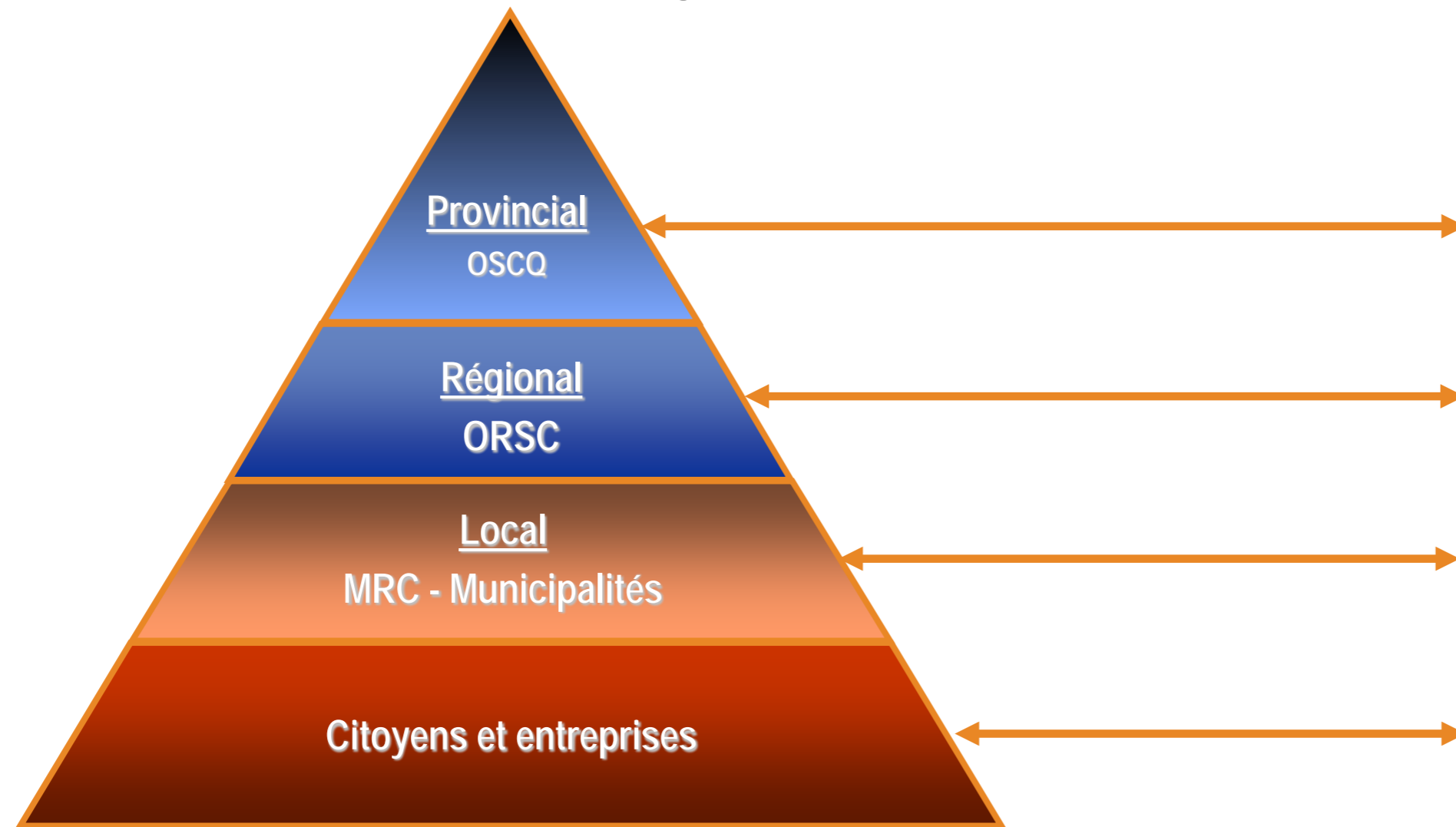
- Activités économique – MESI
- Aide financière – MSP
- Bioalimentaire – MAPAQ
- Communication – MTESS
- Électricité – HQ
- Énergie – MERN
- Environnement – MDDELCC
- Évacuation massive, réintégration et sécurité - SQ
- Habitation – SHQ
- Santé – MSSS
- Services essentiels gouv. – SCT
- Soutien aux personnes sinistrées – MSP
- Soutien aux municipalités – MAMOT
- Télécommunication – CSPO
- Transport – MTMDET

Le système québécois de sécurité civile



Gouvernement et organismes

Responsabilités



PNSC

PRSC

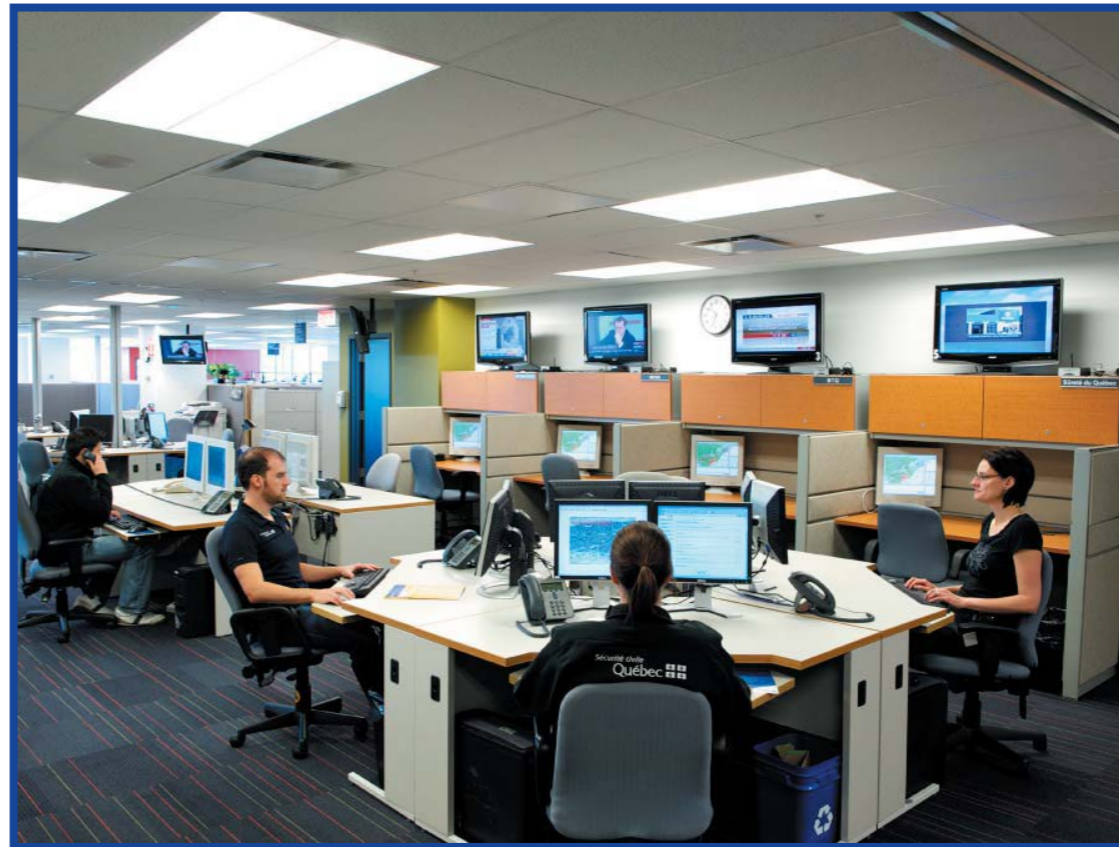
PSC ou PMU

Prudence et prévoyance
PSC ou PMU

Le système québécois de sécurité civile



Le Centre des opérations gouvernementales (COG)



Le système québécois de sécurité civile

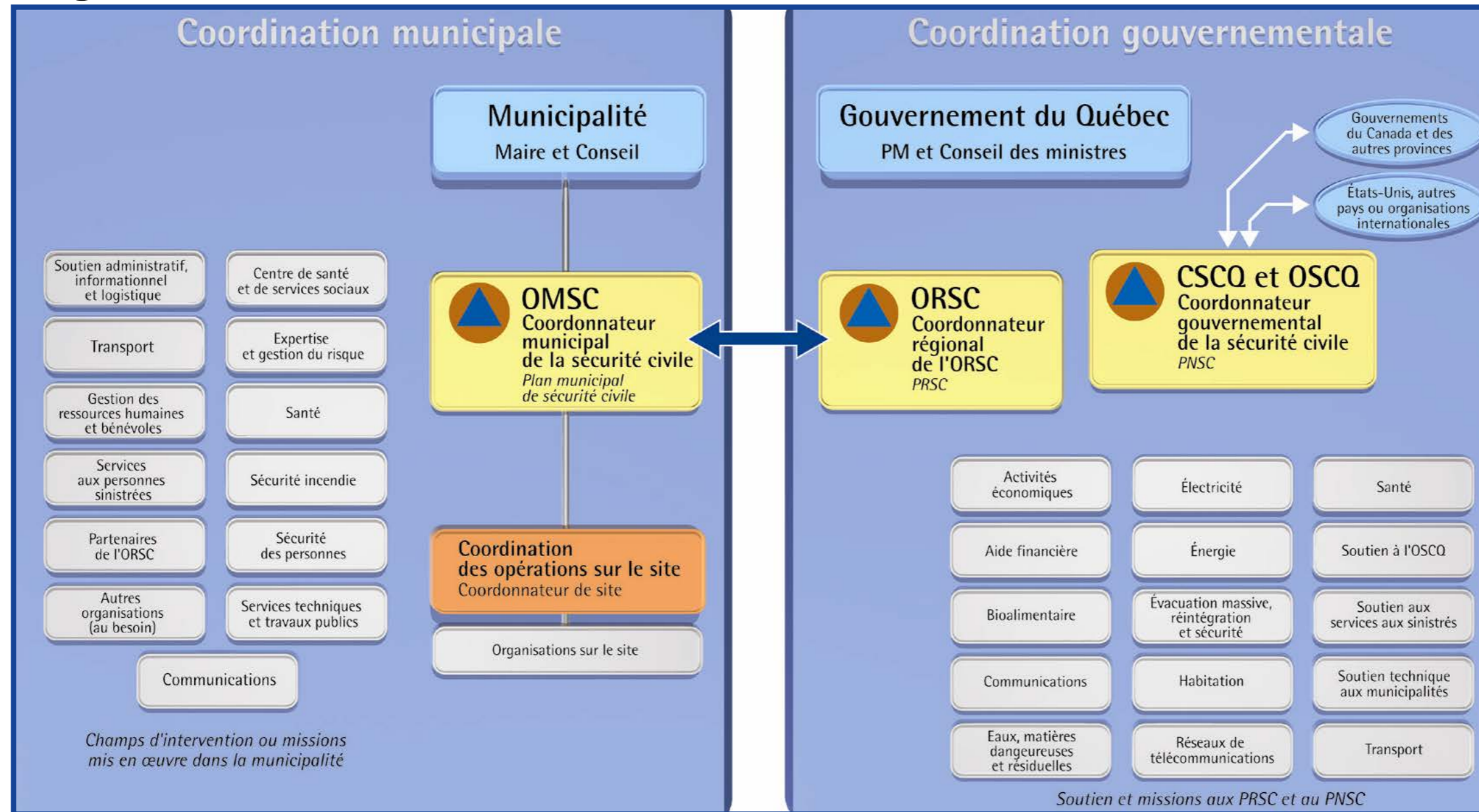


Les Postes de coordination mobiles (PCM)



Le système québécois de sécurité civile

Les arrimages...



...une structure de gestion concertée

Le Plan d'action en matière de sécurité civile relatif aux inondations

3 thèmes et 24 mesures

- Pour un niveau accru de mobilisation : un accroissement de la préparation, de la prévention et de la connaissance
- Pour un accompagnement personnalisé : une nouvelle approche de la gestion du rétablissement
- Pour faire face aux défis actuels et futurs : une évolution des pratiques



En conclusion

Le défi : travailler ensemble...



*...afin d'éviter
un résultat
comme celui-ci*

